

Notre-Dame-des-Landes, Larzac : mêmes combats ? - Une spatialisation de la désobéissance civile

samedi 20 janvier 2018, par [VINCENT Catherine](#) (Date de rédaction antérieure : 18 janvier 2018).

La « zone à défendre » nantaise, que le gouvernement veut voir évacuée en mars, est le lieu depuis dix ans d'une expérience politique singulière.

Sommaire

- [Désobéissance civile](#)
- [Autosuffisance](#)
- [Le Larzac, modèle et repoussoir](#)
- [Hétérogénéité](#)
- [Que va devenir la ZAD ?](#)

Le gouvernement Macron a donc tranché : il n'y aura pas d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes. Au cœur du bocage nantais, sur ces 1 650 hectares, dont l'Etat possède la majeure partie, quelques centaines de paysans et militants opposés au projet occupent depuis des années le terrain, en toute illégalité. Pour eux comme pour la ZAD (« zone d'aménagement différé » pour les promoteurs de l'aéroport, devenue « zone à défendre » pour ses habitants), l'avenir reste à écrire et certains redoutent de devoir quitter les lieux d'ici au printemps, de gré ou de force.

Mais aujourd'hui, l'heure est à la victoire. Leur victoire. Comment croire en effet que le gouvernement aurait renoncé à ce projet sans la mobilisation qu'ils ont mise en branle, et sans le soutien d'une ampleur inattendue dont ils ont bénéficié ces dernières années ? Une conclusion qui rappelle singulièrement celle obtenue en 1981 par les opposants à l'extension du camp militaire du Larzac, après dix années de mobilisation.

« Monsieur le Président, mon cher camarade, cher François, [...] vous êtes face à un nouveau Larzac ! », écrivait dans une lettre ouverte adressée en octobre 2012 à François Hollande son ancien camarade de promotion à l'ENA Patrick Warin, lui enjoignant d'abandonner le projet d'aéroport. Mais l'héritage est-il réel ou seulement symbolique ? Dans quelle mesure ce qui s'est joué ces dernières années à Notre-Dame-des-Landes est-il comparable à la lutte d'occupation menée dans les années 1970 sur le causse de l'Aveyron, au cri de « Gardarem lo Larzac » ?

AUX BÂTONS QUI MARTELAIENT LE SOL LORS DES MARCHES VERS PARIS DES PAYSANS AVEYRONNAIS RÉPONDENT AUJOURD'HUI LES CENTAINES DE BOUTS DE BOIS FICHÉS EN TERRE DANS LE BOCAGE NANTAIS

Une certitude : en signant un engagement commun à « repousser toute tentative de séduction ou d'intimidation et toute offre d'achat de nos terres de la part de l'armée et toute indemnisation », les cent trois éleveurs de brebis (sur cent sept concernés) qui se sont soudain mobilisés en 1971 ont écrit une page d'histoire. Et le Larzac est devenu, « par l'issue victorieuse de sa protestation, le

mètre étalon des révoltes contre de grands projets d'aménagements territoriaux », comme l'écrit le professeur d'histoire Pierre-Marie Terral, auteur de *Larzac terre de lutte* (Privat, 2017). Aux bâtons qui martelaient le sol lors des marches vers Paris des paysans aveyronnais répondent aujourd'hui les centaines de bouts de bois fichés en terre dans le bocage nantais. Et bien d'autres points communs, entre ces deux luttes, frappent d'évidence.

Désobéissance civile

Dans les deux cas, le point de départ est la résistance à une décision imposée par les plus hautes sphères de l'Etat. Dans les deux cas, la revendication première émane d'agriculteurs dont les terres sont menacées. « Des paysans qui ne défendent pas tant leur propriété que le fait de pouvoir la cultiver, selon le mot d'ordre : "La terre à ceux qui la travaillent" », dit le député européen José Bové, devenu éleveur de brebis sur le plateau du Larzac en 1976, puis membre fondateur de la Confédération paysanne. Dans les deux cas, le mouvement s'élargit très vite : au Larzac, antimilitaristes, antinucléaires, maoïstes de la Gauche prolétarienne et prêtres de l'Aveyron ; à Notre-Dame-des-Landes écologiste, altermondialistes et anticapitalistes.

DANS LES DEUX CAS, LA MODALITÉ DE LA LUTTE EST LA MÊME : LA DÉSOBÉISSANCE CIVILE. ELLE S'INSPIRE DES PRÉCEPTES DU PHILOSOPHE ET NATURALISTE AMÉRICAIN HENRY DAVID THOREAU

Dans les deux cas, surtout, la modalité de la lutte est la même : la désobéissance civile. Elle s'inspire des préceptes du philosophe et naturaliste américain Henry David Thoreau, qui rédigea *La Désobéissance civile* (1849) en opposition à l'esclavagisme. Cette forme de lutte non violente, qui inspira Gandhi et son concept de *satyagraha* (« voie de la vérité »), fut reprise par les militants du plateau du Larzac sous l'influence du philosophe italien Lanza del Vasto, fondateur de la communauté de l'Arche. Elle trouva également une seconde jeunesse dans les années 1990 avec le mouvement anticapitaliste et écologiste émergeant autour de la réduction de l'empreinte énergétique, dont la lutte contre l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes est en partie héritière.

Autosuffisance

Dans son ouvrage le plus célèbre, *Walden ou la vie dans les bois* (1854), Thoreau développe en effet un autre concept, au fondement de l'écologie politique. En racontant les deux ans passés dans une cabane construite de ses mains, dans la forêt jouxtant l'étang de Walden, dans le Massachusetts, il veut prouver qu'il est possible de vivre en autosuffisance sur une longue durée. Et ce choix est un acte politique. « L'expérience de Walden constitue pour Thoreau une forme de résistance au gouvernement, très différente de l'exil : il s'agit de rester à l'intérieur du pays, et de vivre en conformité avec les grands principes de la démocratie de façon exemplaire », explique Sandra Laugier, professeure de philosophie morale à l'université Paris-I. En mêlant résistance passive et manière de vivre, la lutte qui s'est organisée dans le bocage nantais n'est pas loin de ce modèle.

Est-elle pour autant non violente ? Les images diffusées par les médias, notamment lors de l'opération « César » — la tentative d'évacuation de la ZAD par les forces de l'ordre, à l'automne 2012, qui tourna au fiasco —, incitent à en douter. José Bové tempère pourtant cette impression. « Les images les plus médiatisées sont évidemment celles des affrontements entre les occupants de la ZAD et les forces de l'ordre lors des tentatives d'expulsion. Mais le reste du temps, c'est très largement la non-violence qui l'a emporté, dit-il. Ce qui ne veut pas dire que les actions menées sur la ZAD sont toutes autorisées par la loi. A commencer par l'occupation du territoire, action certes

illégal mais considérée par les militants comme légitime. »

« QU'IL S'AGISSE DES "SQUATTEURS" DU LARZAC OU DES "ZADISTES" DE NOTRE-DAME-DES-LANDES, ON ASSISTE À UNE SPATIALISATION DE LA DÉSOBÉISSANCE », DIT LA PHILOSOPHE SANDRA LAUGIER

Au-delà des marches et des grands rassemblements symboliques, c'est en effet sur le terrain lui-même, et dans la durée, que se situent ces mobilisations : l'occupation est à la fois acte de résistance et démonstration de la possibilité d'être autosuffisant. « Qu'il s'agisse des "squatteurs" du Larzac ou des "zadistes" de Notre-Dame-des-Landes, on assiste à une spatialisation de la désobéissance, dit - Sandra Laugier, auteure avec Albert Ogien de l'ouvrage *Antidémocratie* (La Découverte, 2017). On revendique un territoire comme étant à soi non parce qu'on en est propriétaire mais parce qu'il est public, et que ce n'est qu'en y étant véritablement installé qu'on peut le protéger. »

Ce qui suppose, souligne la philosophe, que « ce sont les premiers concernés par une question politique qui sont légitimes à la traiter ». Une pensée théorisée par le psychologue et philosophe américain John Dewey, acteur majeur du courant pragmatique de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle, pour qui la démocratie est une exploration collective de problèmes, et non une institution.

Le Larzac, modèle et repoussoir

Si les paysans nantais engagés contre le projet d'aéroport sont nombreux à se revendiquer du Larzac, les jeunes « zadistes » venus les rejoindre se reconnaissent-ils dans ce combat vieux d'un demi-siècle ? « Il s'agit pour certains d'un modèle, pour d'autres d'un repoussoir », résume un membre de Mauvaise troupe, collectif d'écriture auteur de *Contrées. Histoires croisées de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes et de la lutte No TAV dans le Val Susa* (L'Éclat, 2016). « On a été confrontés au Larzac par le biais de son mythe, qui a été reconstruit a posteriori. Il nous a fallu le déconstruire », ajoute un « Camille » (dans la ZAD, tout le monde s'appelle Camille, pour éviter leadership et porte-parole). C'est qu'entre ces deux mouvements la société française a profondément changé. La mondialisation s'est imposée, la question écologique est devenue incontournable, la défiance vis-à-vis des politiques n'a cessé de monter. Autant d'éléments qui modifient profondément les ressorts et la dynamique de l'action directe.

L'ANTIMILITARISME DES ANNÉES 1970 A CÉDÉ LA PLACE AU REFUS DE DIVERS PROJETS D'AMÉNAGEMENT, CONSIDÉRÉS PAR LEURS OPPOSANTS COMME INUTILES ET NÉFASTES POUR L'ENVIRONNEMENT

Différence, d'abord, parce qu'on ne se bat pas contre le même ennemi. L'antimilitarisme des années 1970 a cédé la place au refus de divers projets d'aménagement, comme le barrage de Sivens (Tarn) ou le Center Parcs de Roybon (Isère), considérés par leurs opposants comme inutiles et néfastes pour l'environnement. « There is no planet B », lisait-on en 2011, aux États-Unis, sur les pancartes du mouvement d'occupation urbain Occupy Wall Street. A Notre-Dame-des-Landes, on se bat contre le gaspillage énergétique et la société de consommation, pour la préservation des zones humides et la sacralisation des terres agricoles.

Différence, ensuite, dans la sociologie des militants. « Dans les années 1970, quitter la ville pour la campagne, ce n'était pas fuir le chômage — il n'y en avait pas. C'était fuir l'ordre moral capitaliste que symbolisait la ville, dans une posture de refus, rappelle le sociologue Jean Viard, directeur de recherche au CNRS, qui a beaucoup travaillé sur l'aménagement du territoire et sur la vie rurale. Les "baba cools" survivaient par des méthodes diverses, mais sans réel projet d'entreprise et de développement. Alors qu'aujourd'hui ceux qu'on retrouve dans ce type de mouvements sont pour

partie des jeunes ayant de grandes difficultés à entrer dans la vie active, des jeunes exclus ou qui se sentent exclus. »

Hétérogénéité

Différence, enfin, dans la forme de la mobilisation. « Au Larzac, il aurait semblé insensé de diviser la lutte en différentes composantes. A Notre-Dame-des-Landes, au contraire, il n’y a pas de recherche d’unité. C’est même l’une des forces de ce mouvement d’occupation que de proposer une grande hétérogénéité », constate Geneviève Pruvost.

Sociologue au centre d’étude des mouvements sociaux de l’Ecole des hautes études en sciences sociales, elle a mené dans la ZAD une enquête de terrain de 2013 à 2016. Elle confirme que la variété des militants y est très grande, dans leurs parcours comme dans leurs motivations. « Des écologistes antinucléaires, des nihilistes “antisystème”, des intellectuels autonomes anticapitalistes, des paysans de type Confédération paysanne, des féministes radicales... C’est vraiment une constellation, d’autant plus difficile à dessiner que toute figure emblématique qui résumerait le mouvement est rejetée. »

Conséquence : la légitimité de cette communauté hétéroclite ne va pas de soi. Ni pour les responsables politiques — alors que les militants de l’Aveyron avaient dans les années 1970 reçu le soutien sans faille de François Mitterrand — ni pour l’opinion publique — alors que personne, observe Sandra Laugier, « ne critiquait moralement le mouvement du Larzac ». La radicalité du discours, comme les affrontements de 2012 avec les forces de l’ordre, prête le flanc aux critiques. Et à tous les fantasmes.

Dans une « enquête sur le zadisme » au titre explicite : *L’Ecologie contre la démocratie* (Plein Jour, 2016), Pascal Perri, consultant en économie, estime ainsi que, « à Notre-Dame-des-Landes et dans les autres ZAD, la représentation du monde qui règne est celle de la glaciation économique : pas de croissance, une forme de contemplation de la nature, la primauté de l’environnement sur l’homme, et donc l’abolition de la propriété, mère de tous les vices ». C’est peu de dire que le projet ne le séduit pas.

Et il n’est pas seul dans ce cas. Mais les zadistes ont aussi leurs alliés. En novembre 2016, plusieurs dizaines de signataires — chercheurs, enseignants, écrivains, militants associatifs et syndicaux — publient ainsi sur Mediapart une « Barricade de mots en défense de la ZAD ». Celle-ci, écrivent-ils en préambule, « n’est pas une “zone de non-droit” : c’est un monde d’auto-organisation (...), un monde où se déploient de nouvelles façons d’habiter le territoire et de se soucier du vivant ». Un monde dont l’avenir, maintenant que le projet d’aéroport est abandonné, va devoir être tranché.

Que va devenir la ZAD ?

Quelques centaines de personnes réparties dans des maisons, cabanes ou roulottes, 270 hectares de terres cultivées arrachées à Vinci, mais aussi un moulin, une épicerie-boulangerie-fromagerie, une bibliothèque, une crèche parentale : que va devenir la ZAD ? En prévision d’une possible victoire, l’ensemble des composantes du mouvement antiaéroport ont scellé un accord, que tous ici appellent « les six points ». Ce texte court prévoit notamment que les personnes expropriées contre leur gré reprennent possession de leurs biens, et que les nouveaux venus ayant pris part à la lutte puissent s’enraciner dans leurs lieux de vie.

EN ANNONÇANT, MERCREDI 17 JANVIER, L’ABANDON DU PROJET D’AÉROPORT, LE PREMIER

MINISTRE EDOUARD PHILIPPE A PRÉCISÉ QUE « LES TERRES RETROUVER[AIE]NT LEUR VOCATION AGRICOLE »

Le 15 janvier, cette perspective a reçu, sur les sites Mediapart et Reporterre, le soutien public de plusieurs ONG, associations et syndicats, ainsi que des partis politiques EELV et Parti de gauche, pour qui il serait « impensable de laisser le gouvernement mettre fin brutalement à l'expérience singulière qui s'est construite à Notre-Dame-des-Landes ». Interrogé sur France 2, mardi 16 janvier, le ministre de l'intérieur, Gérard Collomb, a laissé la porte ouverte : « Il y a toute une série de gens qui ont des projets sur la ZAD, donc qui sont prêts le cas échéant à pouvoir faire autre chose », a-t-il dit. En annonçant, mercredi 17 janvier, l'abandon du projet d'aéroport, le premier ministre Edouard Philippe a quant à lui précisé que « les terres retrouver[ai]ent leur vocation agricole ».

Reste à définir sous quelle forme. Et c'est là que resurgit le Larzac. Sur la cause de l'Aveyron, la victoire contre le projet de camp militaire s'est en effet doublée en 1985 de l'obtention par la Société civile des terres du Larzac (SCTL) d'un bail emphytéotique sur les 6 300 hectares rachetés par l'Etat, qui lui transfère la gestion des terres. A Notre-Dame-des-Landes, l'idée d'établir une gestion collective du foncier au sein d'une « société civile du bocage » en séduit plus d'un. « Si l'expérience menée au Larzac nous intéresse, c'est plus comme objet d'étude dans l'après-victoire que dans la lutte elle-même », dit un membre de Mauvaise troupe.

« L'idéal serait que la société civile que nous souhaitons créer obtienne de l'Etat un bail emphytéotique de la durée la plus longue possible, soit quatre-vingt-dix-neuf années », renchérit Julien Durand, paysan et porte-parole de l'Association citoyenne intercommunale des populations concernées par le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. Le modèle inventé sur le Larzac sera-t-il transférable dans le contexte actuel, face à un gouvernement beaucoup plus hostile que celui de la gauche en 1981 ? Dans le bocage nantais, on veut y croire. « La ZAD est devenue un symbole, nous voudrions en faire un espoir », dit une « Camille ».

Catherine Vincent

P.-S.

* LE MONDE IDEES | 18.01.2018 à 12h02 • Mis à jour le 18.01.2018 à 19h58 :

http://www.lemonde.fr/idees/article/2018/01/18/notre-dame-des-landes-larzac-memes-combats_5243530_3232.html